

Vous êtes décidé : **l'an prochain vous souhaitez poursuivre vos études par apprentissage ?**
Pour réaliser ce projet il est important de respecter certaines étapes. On vous les rappelle !

Repérer une formation qui vous plait

De nombreux diplômes peuvent être préparé en apprentissage CAP, Bac pro, BTS, ...

Choisir le centre de formation

Les modalités d'inscription peuvent être différentes d'un centre à l'autre, **dossier de préinscription, tests, entretien de motivation....**

Restez vigilant :

La formation en apprentissage est **gratuite pour l'apprenti**. Seuls certains frais liés à de l'acquisition spécifique de matériel peuvent être à votre charge mais une grande partie de l'équipement est prise en charge par l'organisme de formation.

Veillez à ne pas payer de frais d'inscription et à être inscrit sous un statut de stagiaire de la formation professionnelle (et non d'étudiant).

Pour trouver facilement l'organisme de formation utilisez notre [moteur de recherche de formations](#).

- **Vous êtes en année de préparation du baccalauréat** : vous pouvez faire des vœux en apprentissage via la plateforme Parcoursup, le nombre de vœux est illimité. Date limite le 11 mars
- **Vous êtes en classe de 3e** : Vous devrez indiquer vos vœux d'apprentissage sur le dossier d'orientation à remettre au professeur principal. Mais il faudra également contacter le CFA.

Faut-il déjà avoir trouvé un organisme de formation/CFA pour chercher une entreprise d'accueil ? Ou inversement ?

Il n'y a pas d'ordre spécifique, il est possible de trouver d'abord le centre de formation et ensuite une

entreprise ou inversement. **L'un ou l'autre peuvent aider aux recherches.**

Bon à savoir : vous pouvez commencer votre cycle de formation en CFA sans avoir trouvé d'entreprise : vous avez alors **6 mois**, avec l'aide du centre de formation, pour trouver un contrat d'apprentissage.

Pour vous accompagner dans la recherche d'entreprise

Plusieurs acteurs peuvent vous accompagner pour une entreprise :

- [Les missions locales](#)
- Les chambres consulaires : [chambres de commerce et d'industrie \(CCI\)](#), [chambres des métiers](#) ou [chambres d'agriculture](#)
- Se rendre sur des salons organisés sur le thème de l'alternance, des forums de recrutement
- [Cap emploi](#) pour les personnes en situation de handicap

Il ne faut pas hésiter à parler de sa recherche autour de soi, aller directement voir les entreprises et surtout **multiplier les démarches !**

+ d'infos :

> Notre page : [Le contrat d'apprentissage et l'entreprise](#)

> La page de l'ONISEP [Comment trouver la bonne entreprise](#)

- [Orientation](#)
- [Apprentissage](#)
- [Formation](#)
- [Alternance](#)

04 Avril
